

CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

COMPTE - RENDU DE REUNION MENSUELLE

Ordre du jour :

- Accueil (15 mn) d'un habitant agressé rue des Hirondelles.
- Approbation du CR de la réunion du 18/05/2016.
- Rando inter-quartier : point sur la « Rando Inter-Quartier » - Présences à la soirée/bilan du 23/06 à 20h30
- Etat d'avancement (Point 7) sur les 3 axes de travail (circulation, sécurisation des aires de jeux, éclairage public,) – Validation de la note de synthèse de P.Hawes – Présentation Synthèse du groupe (JC-RP et JBI) sur les aires de jeux - Suivi de la signalisation des rues.
- Présence au Forum des associations le samedi 3 septembre 2016
- Informations sur le Fablab
- Suivi sur la validation du calendrier 2016/2017.
- Questions diverses.
 - Point sur la Charte de la laïcité (R.Arnaud).
 - Approbation du CR de la réunion du 16/03/2016.

Date : **15/06/ 2016**

Horaire : **de 20h à 22h**

Lieu : **Salle PAUL-LABAL**

Participants Présents : Mmes Janine CAZES, Colette ROUAN, MM. Raymond ANDRES, Pablo ARCE (Conseiller municipal référent, – suppléant), Raymond ARNAUD, Patrick HAWES, Jean-Baptiste IRALOUR, Rémy PERRAIS, JP POCHON et Jacques ROUAN

Absents excusés : Mme Marie-Pierre GLEIZE (Conseillère municipale référente), C BUET et Scheffel

Rédacteurs : (Collectif)

Date de diffusion :

.....

1. Accueil d'un habitant agressé rue des Hirondelles.

A la suite de la demande faite par M. Michel BLANC résidant près de la Place Pablo Picasso à Ramonville, et sur la base d'un accord de principe donné par courriel par les membres du CQ, celui-ci a été entendu par le Conseil de Quartier de la Plaine dans sa réunion mensuelle du 15 juin 2016.

Bien qu'il ait été clairement informé du caractère tout à fait exceptionnel de cette procédure, nos réunions n'étant pas ouvertes au public, M. BLANC a fait état de cette réunion dans son entourage et de ce fait, deux autres résidentes de la rue des Cigognes, outre Mme BLANC, se sont présentées à la réunion. (Mmes Exposito et Dubau demeurant 66 et 68 rue des Cigognes)

M. BLANC a fait état de l'agression dont il a été récemment victime ; il a précisé qu'il s'est rendu aussitôt à la Mairie pour demander audience au Maire, mais déplore le premier accueil qui lui a été réservé. Par la suite, sa situation a été prise en compte par les services administratifs de la Mairie, lesquels ont contacté la Gendarmerie. Celle-ci s'est montrée pour le moins « cavalière ». C'est pour signaler le peu d'attention accordé par la Mairie aussi bien que par la Gendarmerie à des faits aussi graves, que M. BLANC a demandé audience au Conseil de Quartier.

Les autres personnes présentes ont confirmé les propos de M. BLANC quant à la dégradation des conditions de vie dans le quartier, et aux problèmes rencontrés par les commerçants (pharmacie, bureau de tabac).

Au moment où les faits se sont produits, totalement traumatisé, M. BLANC n'a pas eu le réflexe de relever le n° d'immatriculation de la voiture ; il n'a pas non plus immédiatement saisi la gendarmerie de cet incident, par un dépôt de plainte.

Après les avoir écoutés, les membres du CQ ont fait savoir aux plaignants :

1. qu'il leur apparaissait indispensable que de tels faits fassent, de leur part, l'objet d'une plainte en bonne due forme auprès de la Gendarmerie, sans quoi ils ne sont pas consignés,
2. qu'ils demanderont à la Mairie, de prendre en compte la situation dégradée de ce lieu qui porte gravement atteinte à la sécurité et à la tranquillité auxquelles tout citoyen est en droit de prétendre.

Une fois, les plaignants partis, les membres du CQ ont décidé :

1. D'adresser une lettre au Maire pour l'informer de l'évolution inquiétante de la situation et lui demander d'agir avec les moyens à sa disposition en tant qu'Officier de Police Judiciaire responsable de la tranquillité des habitants de sa commune.
2. De faire une fiche navette demandant que soit mise à l'étude l'hypothèse d'installation de caméras de surveillance. Ce dispositif ayant été déjà demandé par le CQ pour l'Ecoquartier du Midi. La situation d'insécurité de la Place Pablo PICASSO, comme celle vécue par l'Ecoquartier sont paraissent en effet en lien direct avec le trafic de stupéfiants.

2. Approbation du CR de la réunion du 18/05/2016.

La dernière version du CR adressée par courriel à tous les membres est adoptée.

3. Point sur la « Rando Inter-Quartier » - Présences à la soirée/bilan du 23/06 à 20h30.

Le constat est celui d'un événement bien organisé et de participants satisfaits. Deux éléments négatifs sont à souligner :

- Le premier, non négligeable est celui de la faible participation des enfants. Après enquête, il s'avère que les « CLAE » n'ont pas donné suite au rôle de distribution des flyers qui leur avait été confié.
- Le second, crucial pour l'avenir de cette manifestation, est l'insuffisante mise en valeur des sponsors sur le lieu de l'arrivée.

Par rapport à ce dernier élément, il est convenu que les représentants du CQ de la Plaine qui assisteront à la réunion bilan avec les 2 autres CQ, demanderont que le compte rendu qui devrait figurer dans le prochain VAR fasse apparaître la liste des donateurs.

Il sera également demandé que soit envisagée une forme de valorisation du travail de recherche historique réalisée pour cet événement.

J CAZES, R ARNAUD et JB IRALOUR assisteront à la réunion de bilan.

4. Etat d'avancement des 3 axes de travail.

4.1 - Circulation.

Il n'y a pas eu de réponse de la Mairie au tableau initial des non conformités transmis à la Mairie, et plusieurs membres du CQ se posent la question de l'utilité des Fiches Navettes.

Par contre, le circuit de la RamWay fait l'objet d'un bilan et de propositions transmis par Le Cabinet du Maire ce jour même et de ce fait, non mis à l'ordre du jour.

4.2 - Eclairage

Le dossier « Eclairage » est achevé et validé ce jour, il sera transmis à la Mairie.

4.3 - Sécurité des aires de jeux.

Le groupe de travail propose une synthèse de l'état des lieux à juin 2016. Celle-ci est validée à l'exception du tableau reprenant la situation des aires « Cité Rose » qui n'y sera pas maintenu dans la mesure où il s'agit d'installations privées.

R ANDRES fait état d'un entrefilet paru sur la Dépêche et mentionnant le démarrage de la seconde phase de travaux décidée, à ce propos par la Mairie.

Les membres du CQ considèrent qu'une telle diffusion vers le public, sans aucune information préalable du CQ, alors que M. PASSERIEU avait donné l'assurance que celui-ci serait systématiquement consulté en amont des dossiers, pose de sérieuses interrogations quant à l'intérêt porté par la Mairie aux CQ. R PERRAIS rappelle à ce propos, que les engagements de concertation donnés par M. PASSERIEU avaient été rappelés par courriel au Cabinet du Maire.

5. Présence au Forum des associations le samedi 3 septembre 2016

J CAZES préparera la documentation et les affiches pour la préparation du stand, commun aux 3 CQ de quartier. J CAZES et P HAWES seront présents.

Les membres du CQ recommandent que le Conseil des Séniors, également présent, ne soit pas sur le même stand que les Conseils de quartier.

6. Informations sur le Fablab.

Aucun membre n'est allé à l'exposition qui lui a été consacré du 24 mai au 03 juin à la Médiathèque. Pour mémoire, son démarrage formel est prévu pour octobre 2016.

7. Suivi sur la validation du calendrier 2016/2017.

La nouvelle procédure de validation du calendrier a été appliquée. Aucun changement significatif n'est à noter par rapport au calendrier précédemment retenu.

8. Questions diverses.

8.1 - Point sur la Charte de la laïcité.

R ARNAUD n'a pu se rendre à la première réunion. P ARCE a fait savoir que le processus de concertation continue et qu'un « retour vers la population » est prévu à l'automne. JCAZES souhaite être associée à cette concertation du public.

8.2 - Bilan et modifications à prévoir pour le circuit de la RamWay

R PERRAIS a donné lecture du rapport communiqué ce même jour par M. GIVAJA. Il faudra inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion en septembre.

8.3 - Courriel de M GUINGUAN à propos de l'état des trottoirs Rue des Croisés.

Les questions soulevées par ce courriel feront l'objet d'une ligne supplémentaire et spécifique dans le tableau de synthèse des non-conformités à traiter.

8.4 - Dossier antennes.

Il devra être évoqué lors des prochaines réunions.

8.5 - Prochaine réunion

Rappel : la prochaine réunion est fixée au 14/09.

La séance a été levée à 22H30